

N° 3

CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE

Réunion extraordinaire du 24 Avril 1961

COMpte RENDU ANALYTIQUE

(Adopté à la séance du 26 juin 1961)

La séance est ouverte à 18 heures, sous la présidence de M. Augustin LAURENT, Maire.

En l'absence de M. COURMONT, M. DÉAN est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Il procède à l'appel nominal :

Présents : MM. ARQUEMBOURG, BERTRAND, BLANCHARD, BROUX, CAMELOT, COQUART, DÉAN, DE BECKER, DECOTTIGNIES, DEFAX, DEFRAINE, DOYENNETTE, GUILLEMIN, HÉNAUX, LAURENT, LANDRÉA, LANDRIE, M^{me} LEMPEREUR, MM. LOURDEL, LUBREZ, LUSSIEZ, MEURA, MINNE, MOITHY, PIAT, RAMETTE, ROUSSEAUX, SIMOENS, M^{me} TYTGAT, M. VAN KEMMEL, M^{me} VANNEUFLVILLE, MM. VAN WOLPUT, VIRON.

Excusés : M. ROMBAUT.

MM. BÉREAUX, COURMONT, M^{me} DEFLINE.

M. LE MAIRE. — Mesdames, Messieurs, je ne crois pas nécessaire de justifier l'initiative que j'ai prise, de réunir le Conseil Municipal en séance extraordinaire et dans le court délai que je vous ai laissé pour répondre à la convocation, vous en avez compris l'urgence et admis la nécessité ; je vous en remercie.

Une fois de plus, Alger prétend dicter sa loi à Paris et à la France tout entière. Une fois de plus les éléments ultras tentent de renverser la République pour être maîtres de prolonger la guerre. Des généraux en retraite ou en exil, des condamnés du procès des barricades, des terroristes spécialistes de la bombe au plastic, tentent de passer

outre à la volonté exprimée par le peuple le 8 janvier dernier. Plus soucieux d'imposer une dictature fasciste à la France que d'aider à une solution raisonnable du problème algérien, ils s'apprêtent à faire couler de nouveau le sang français. Nous estimons que les anciens officiers insurgés et ceux qui les suivent sont d'autant plus coupables que, depuis 7 ans, les jeunes du contingent, les enfants du peuple et l'ensemble des cadres ont respecté la discipline nationale, quels que soient leur opinion personnelle et leur drame de conscience.

Le pays, dans son immense majorité, nous en sommes convaincu, condamne les officiers félons et tous ceux qui, dans leur sillage insensé, veulent précipiter la France dans le chaos et le désastre. Nous sommes sûr que le pays demande que soient traqués, réprimés et châtiés, avec la plus grande rigueur, tous les responsables de cette odieuse aventure. Nous sommes convaincu qu'il est décidé à soutenir les efforts du Chef de l'État dans la volonté qu'il a exprimée de rétablir, sans faiblesse, l'ordre républicain et d'aboutir en Algérie, à une paix rapide, juste et démocratique. Et je voudrais vous soumettre un ordre du jour que j'espère voir voter à l'unanimité par le Conseil Municipal de Lille.

Je suis saisi d'un autre ordre du jour que M. Ramette m'a remis tout à l'heure à l'ouverture de la séance ; j'en donnerai lecture, et si vous le voulez bien, je vais commencer par faire connaître au Conseil Municipal le texte de celui que le groupe Socialiste propose.

« Réuni le 24 avril 1961, en réunion extraordinaire à l'Hôtel de Ville, le Conseil Municipal de Lille unanime en sa fidélité à la République, proclame sa volonté de défendre celle-ci contre toutes les entreprises des factieux. Il flétrit le coup de force des généraux rebelles, qui, à l'abri du drapeau, s'arrogent le droit de se substituer à l'État pour accomplir une œuvre de subversion et provoquer en Algérie une situation inextricable ; il rappelle que l'Armée ne saurait être confondue avec une poignée de fanatiques qui se servent d'elle alors que les hommes du contingent, les enfants du peuple, accomplissent depuis 7 ans leur devoir dans la dignité et sous le signe de la confiance dans la Nation. Le Conseil Municipal réclame des mesures énergiques pour mettre fin à ce crime odieux contre le pays et le châtiment sans faiblesse des coupables.

» Pour rétablir l'ordre républicain menacé et aboutir à une paix juste et démocratique en Algérie, le Conseil Municipal compte sur la volonté énergiquement exprimée du Président de la République et l'assure de sa confiance et de son appui. Le Conseil Municipal appelle la population lilloise à la vigilance pour faire échec à toutes les manœuvres d'intimidation provoquées par des agitateurs ou des éléments de l'armée dont la double préoccupation est d'empêcher la paix en Algérie, et de renverser la République ».

Ceci est le texte du groupe Socialiste.

Je vais maintenant donner lecture de celui présenté par M. Ramette et ses collègues Communistes.

« Le Conseil Municipal de Lille, conscient du danger que fait courir à la Nation le putsch militaire d'Alger déclenché par des généraux et officiers voulant à tout prix empêcher la négociation de la paix en Algérie et instaurer le fascisme en France, déclare que ce coup de force a trouvé son origine dans la poursuite de la guerre d'Algérie et dans la complaisance dont a fait preuve le pouvoir à l'égard des factieux militaires et civils.

» Dans ces conditions, le Conseil Municipal considère que le péril menaçant la Nation ne sera conjuré ni par une nouvelle concentration des pouvoirs ni par aucune restriction des libertés démocratiques, telle que l'interdiction de manifestations populaires, dirigées contre les comploteurs fascistes. Qu'au contraire, c'est en faisant confiance au peuple, en lui fournissant tous les moyens de vaincre les factieux que les généraux du coup d'État seront mis hors d'état de nuire. C'est aussi en engageant sans tarder les pourparlers de paix avec le G.P.R.A. qu'il sera mis rapidement fin à la guerre d'Algérie qui nourrit le fascisme.

» Le Conseil Municipal de Lille félicite les millions de travailleurs, de français et de françaises, qui ont aujourd'hui manifesté dans l'union, leur volonté de barrer la route au fascisme et d'en finir avec la guerre d'Algérie. Il fait appel aux forces ouvrières et démocratiques, sans exclusive, pour que se poursuive dans l'union leur action afin d'exiger la destitution et le châtiment sévère des instigateurs du coup de force d'Alger. Il fait appel aux soldats, fils d'ouvriers, aux sous-officiers et officiers républicains pour qu'ils contribuent au succès des forces démocratiques en refusant toute obéissance aux généraux et officiers félons.

» A bas le fascisme et vive la paix en Algérie ».

* *

Je n'ai pas d'autre projet de texte d'ordre du jour, nous sommes donc en possession de deux textes. Je demande si M. Ramette, après avoir entendu la lecture de celui que présente le groupe Socialiste, maintient son texte. Dans ces conditions, s'il en était ainsi, je serais obligé de faire voter sur la prise en considération. Je me permets d'insister auprès de nos collègues Communistes au Conseil Municipal pour qu'ils comprennent tout l'intérêt qu'il y aurait à ce que, un tel ordre du jour, soit l'émanation de la volonté unanime du Conseil Municipal. C'est pourquoi je demande, mais d'une manière très insistante, à M. Ramette, qu'il retire son texte.

M. RAMETTE. — Nous regrettons de ne pas être dans la possibilité de retirer notre texte.

Nous jugeons nécessaire, indispensable de faire l'union la plus large, la plus complète et sans exclusive de tous les Français désireux de s'opposer aux généraux rebelles d'Alger, à leur tentative de prolonger la guerre d'Algérie et d'installer en France un régime fasciste.

Nous revendiquons notre part dans la préparation et le déroulement du combat de nombreux travailleurs qui, au cours de cette journée, ont manifesté, par leur mouvement dans l'unité, leur volonté de barrer la route au fascisme.

Ce n'est pas de nous que vient l'exclusive, l'opposition à cette union et nous faisons la proposition ferme d'un appel à une large, à une vaste manifestation de tous les Lillois, de tous les démocrates et républicains pour manifester dans les rues de notre Cité leur volonté de s'opposer à tout coup de force fasciste.

Seulement, l'ordre du jour présenté par le Parti Socialiste nous appelle à garder notre confiance au Gouvernement de Gaulle et au Chef de l'État, c'est une confiance que nous ne pouvons pas accorder pas plus ici que dans d'autres assemblées comme le Parlement, l'Assemblée Nationale ou le Sénat.

Le pouvoir d'État représente pour nous le pouvoir de monopole dans ce pays ; d'autre part, la politique, menée depuis 3 ans, aboutit à réduire les pouvoirs des institutions républicaines, à les limiter, elle est l'expression d'un pouvoir personnel de plus en plus affirmé. Nous ne pouvons pas lui accorder notre confiance encore pour d'autres raisons, sa politique sociale, sa politique extérieure en général. Le pouvoir gaulliste est né de l'action des factieux d'Alger, par le coup de force de mai 1958, ce sont les mêmes qui, aujourd'hui mènent l'entreprise que vous dénoncez avec juste raison. Le procès des Barricades n'est-il pas l'illustration la plus éloquente de la complaisance dont ont joui les émeutiers d'Alger de la part du Gouvernement Gaulliste ? Les généraux rebelles ont été promus, décorés, loués par le pouvoir d'État et, possédant en mains les manettes de direction d'une armée, ils s'en sont servis pour empêcher la réalisation d'une paix négociée en Algérie.

Les manifestants grévistes du 1^{er} février 1960 voulaient que le Gouvernement s'engageât résolument dans les négociations avec les représentants du G.P.R.A., représentants qualifiés du peuple algérien. Il a fallu l'intervention d'un Ministre de Gaulle en Algérie, intervention qui ne s'est pas faite en dehors de l'autorité de celui que vousappelez le Chef de l'État, pour que soit remise en cause la rencontre d'Évian.

Maintenant, par l'application de l'article 16, les pouvoirs personnels du Chef de l'État sont renforcés et, au moment où il faudrait faire largement confiance au peuple, on maintient une interdiction de manifestations et on signifie immédiatement à la Nation qu'il n'est pas question de faire appel à des moyens de combat : méfiance et même mépris à l'égard du peuple.

Nous aurions pensé que vous auriez pu chercher un contact avec nous pour essayer d'obtenir un texte qui nous soit commun mais nous ne pouvons pas accorder la confiance que vous sollicitez au Chef de l'État ; cependant, je confirme notre volonté de tout faire pour unir les forces démocratiques de notre pays, pour réaliser l'unité de la classe ouvrière et pour que le bon sens finisse par triompher.

Tous les travailleurs sont d'accord avec nous face au péril fasciste, nous devons chercher tout ce qui nous unit et non pas mettre en avant ce qui peut nous désunir.

M. MINNE. — M. le Maire, vous nous avez convoqués pour nous soumettre une proposition et pour demander l'approbation du Conseil Municipal sur un texte que vous avez mûrement réfléchi. Nous n'avons pas été convoqués pour entendre les accusations de M. Ramette contre le Chef de l'État ; il y a 20 ans déjà, le 18 juin 1940, M. Ramette et ses amis refusaient aussi leur confiance à l'Appel du Général de Gaulle.

J'ai écouté avec beaucoup d'attention le texte que vous nous proposez et j'ai le sentiment très net que l'immense majorité des Français, qui sont encore tant soit peu attachés aux libertés républicaines et démocratiques, ne peuvent que l'approuver entièrement. Il signifie que nous sommes ennemis du coup d'État, de l'aventure et des pouvoirs totalitaires ; le pathétique appel du Chef de l'État que nous avons entendu hier soir et cette nuit nous a ramenés 20 ans en arrière. Sans faire l'apologie du Général de Gaulle, nous avons entendu, le 18 juin 1940, cet appel et nous savions que c'était la seule voix du salut. Le péril est encore grand, nous l'avons mesuré cette nuit et je rappellerai simplement la conclusion du Général de Gaulle : «Français, aidez-moi». Je prétends que tout Français, fier de ce nom, se doit d'accorder sa confiance, dans les circonstances présentes, au Chef de l'État.

M. DEFAUX. — Le Groupe M.R.P. votera le texte proposé par nos collègues Socialistes. En termes très précis et très concis, il exprime ce qui doit être dit dans

les circonstances particulièrement graves que traverse le pays. Je rappelle l'appel de la Fédération du Nord du M.R.P., paru ce matin dans la presse. « Devant le défi lancé par les auteurs d'un criminel coup de force aux institutions démocratiques et au pays, qui, le 8 janvier dernier, a clairement exprimé sa volonté, la Fédération du Nord du M.R.P. adjure tous les adversaires des dictatures totalitaires de s'unir autour du Président de la République pour mettre en échec le complot qui tend à dresser l'Armée de la Nation contre la Nation elle-même, à entraîner ainsi dans l'aventure les soldats appelés sous les drapeaux pour la défense du pays, à rendre impossible le retour de la paix en Algérie et à isoler la France dans le monde, appelle toutes les autorités légitimes de la République à remplir sans faiblesse le mandat que leur ont confié les Français ».

Nous entendons demeurer indéfectiblement attachés à la République et à la démocratie parce qu'elle incarne la liberté et la justice que nous entendons servir.

Nous entendons nous unir coude à coude, loyalement, fraternellement, à tous ceux qui, comme nous, aiment, avec la patrie, passionnément la République et la démocratie pour les défendre à l'heure grave entre toutes que nous traversons aujourd'hui.

M. LE MAIRE. — Il ne s'agit pas, ce soir, de savoir si nous approuvons ou désapprouvons les actes du Gouvernement ou du Président de la République, sur le plan économique, social, sur le plan des institutions ou sur l'interprétation de la Constitution. Étant donné la gravité des menaces qui pèsent sur la Nation, sur la paix intérieure, et sur la République elle-même ; étant donné la situation dramatique dans laquelle le pays est placé par suite du coup de force militaire, nous avons à considérer le danger, à essayer de le conjurer, et à y faire face.

Je ne vois pas en quoi il pourrait être impossible à des Français de dire en l'occurrence : Nous ne sommes pas toujours d'accord avec la politique du Chef de l'Etat, mais il y a des circonstances où nous pouvons et devons l'être. Autrement dit, dès l'instant où la politique du Président de la République, orientée vers la Paix en Algérie, est attaquée ; dès l'instant où l'on constate que c'est non seulement toute la politique algérienne du Gouvernement mais la République elle-même qui est menacée par une rébellion militaire, alors tout homme politique sensé et de bonne foi, tout républicain et tout démocrate, doit répondre à l'appel qui est lancé pour arrêter l'odieuse aventure et la réduire.

C'est le Général de Gaulle qui a employé ces termes, et il a même ajouté : « *par tous les moyens, je dis bien par tous les moyens* ». Ici nous sommes le Conseil Municipal de Lille, et c'est en tant que tel que nous avons à prendre position. A partir de propositions émanant de groupes politiques, nous cherchons à exprimer la pensée moyenne de notre population qui, j'en suis sûr, dans sa grande majorité, veut effectivement répondre à l'appel du Président de la République, lorsqu'il a lancé son pathétique : « *Françaises et Français, aidez-moi !* ».

Aidez-moi à quoi faire ? A vaincre la rébellion, à écraser ce pronunciamento qui déshonore la France et compromet les chances de paix.

C'est pourquoi notre ordre du jour dit en substance que pour rétablir l'ordre républicain menacé et aboutir à une paix juste et démocratique en Algérie, le Chef de l'Etat et toutes les instances de la République peuvent compter sur l'appui confiant du Conseil Municipal agissant au nom de la population.

M. Ramette en développant longuement les considérations politiques de son Groupe n'a pas répondu à mon appel et décide le maintien de son ordre du jour ; je propose

donc au Conseil Municipal de prendre en considération le vœu du Groupe Socialiste que j'ai lu tout à l'heure et je vais demander à ceux qui en sont partisans de vouloir bien le manifester en levant la main... Baissez les mains... Avis contraire ?... A l'unanimité, moins les voix du Groupe Communiste.

Mesdames, Messieurs, la séance extraordinaire est levée.

* * *

Compte rendu analytique dressé par le Secrétaire Général de la Mairie, soussigné,

L. GRANGEON.

**N° 61 / 63. — PROCLAMATION PRÉSENTÉE PAR LE MAIRE DE LILLE,
POUR RÉTABLIR L'ORDRE RÉPUBLICAIN MENACÉ ET
ABOUTIR À UNE PAIX JUSTE ET DÉMOCRATIQUE EN ALGÉRIE.**

Réuni le 24 avril 1961, en réunion extraordinaire, à l'Hôtel de Ville, le Conseil Municipal de Lille, unanime en sa fidélité à la République, proclame sa volonté de défendre celle-ci contre toutes les entreprises des factieux.

Il flétrit le coup de force des généraux rebelles, qui, à l'abri du drapeau, s'arrogent le droit de se substituer à l'État pour accomplir une œuvre de subversion et provoquer en Algérie une situation inextricable.

Il rappelle que l'Armée ne saurait être confondue avec une poignée de fanatiques qui se servent d'elle, alors que les hommes du contingent, les enfants du peuple, accomplissent depuis sept ans leur devoir dans la dignité et sous le signe de la confiance dans la Nation.

Le Conseil Municipal réclame des mesures énergiques pour mettre fin à ce crime odieux contre le Pays et le châtiment sans faiblesse des coupables.

Pour rétablir l'ordre républicain menacé et aboutir à une paix juste et démocratique en Algérie, il compte sur la volonté énergiquement exprimée du Président de la République et l'assure de sa confiance et de son appui.

Le Conseil Municipal appelle la population lilloise à la vigilance pour faire échec à toutes les manœuvres d'intimidation provoquées par des agitateurs ou des éléments de l'armée dont la double préoccupation est d'empêcher la paix en Algérie et de renverser la République.

Adoptée à la majorité par les Conseillers municipaux Socialistes, M.R.P., Indépendants, Union, les Conseillers Communistes ayant voté contre pour obtenir la prise en considération d'un autre texte présenté par eux.

Conseil municipal. Séance du 24 Septembre 1961

ch. monsieur de Main	M. Bertrand	Mme Lempereur	M. Boquart
Bernard Augustin Sander	Bertrand	Lempereur	Boquart
M. Dufau	M. Gossiez	M. Brouse	M. Van Wolput
F. Delaux	F. Gossiez	A. Brouse	A. Van Wolput
ch. Rombaut	ch. Rousseau	ch. Doyenette	ch. Tytgat
	Chomaffa	Chomaffa	M. Tytgat
ch. Génaeuse	ch. Angenibourg	ch. Obercaux	ch. Blanchard
M. Génaeuse	M. Angenibourg	M. Obercaux	M. Blanchard
ch. Gammelot	ch. Bourmont	ch. Dean	ch. De Becker
M. Gammelot	M. Bourmont	M. Dean	J. De Becker
ch. Decatignies	Mme Defenne	Mme Defrance	M. Guillomin
J. Decatignies	Mme Defenne	H. Defrance	G. Guillomin
ch. Sanderia	M. Sandre	ch. Sander	ch. Endrez
M. Sanderia	M. Sandre	M. Sander	M. Endrez
ch. Chirat	M. Chirat	M. Chirat	M. Chirat
M. Chirat	M. Chirat	M. Chirat	M. Chirat
ch. Ramette	ch. Simoens	ch. Van Remmert	ch. Viron
Odelette	ABIMMOELS	Wimber	Hiron

COMPTRE RENDU ANALYTIQUE
(Réunion du 24 septembre 1961)

(Réunion du 24 septembre 1961)